

OrgaDrôme

Norme NFU 44-051

Amendement organique

Utilisable en agriculture biologique



N AZOTE



> DÉVELOPPEMENT
Élément essentiel pour la croissance des cultures

P PHOSPHORE



> RÉSISTANCE
Véritable nourriture de la plante, il est indispensable à la croissance cellulaire

K POTASSE



> QUALITÉ
Renforcement des tissus végétaux, il augmente la résistance de la plante

Amendement organique, élaboré à base de fumier de volaille, paille de lavande et de fientes de volailles, rigoureusement sélectionné, afin d'être utilisable en agriculture biologique. Composté et hygiénisé pendant 3 semaines puis mûré pendant 2 mois, il apporte un équilibre naturel des éléments.

I CARACTÉRISTIQUES CHIMIQUES MOYENNES (%)

	N	P	K	MS	PH	C/N	MO
Orgadrôme	2	2	2	60	8	9	35

I DOSAGE D'ÉPANDAGE

Vignobles: 2 à 3 t/hectare Maraîchage: 2 à 3 t/hectare
Arboriculture: 2 à 5 t/hectare Céréales: 3 à 5 t/hectare

I CONDITIONNEMENT

Livraison en vrac par camion de 25 à 30 tonnes, en bord de parcelle ou sous bâtiment.

I TRAÇABILITÉ

- Un suivi rigoureux du processus de compostage et une analyse sur chaque lot fabriqué avant la mise sur le marché de l'OrgaDrôme sont effectués.
- Produit conforme au règlement UE2018/848

I ÉPANDAGE

Possibilité d'effectuer du rendu racine par nos soins sur demande.
L'accès des animaux d'élevage aux pâturages et l'utilisation des récoltes comme fourrage sont interdits pendant au moins 21 jours après application.

